

ATELIER SUR LA RÉGLEMENTATION SUR LE PERSONNEL MARITIME

DATE

Le mercredi 20 février 2019

HEURE

9h30 à 16h30

LIEU

Hôtel Québec

3115, avenue des Hôtels,

Québec, QC, G1W 3Z6

Salle Monet & Van Gogh au 3e étage;

** Stationnement gratuit intérieur et extérieur*

COÛTS

80 \$ avec repas*

60 \$ sans repas

**Buffet froid et chaud inclus sur place au restaurant «Le 10Vagues» de l'hôtel*

COLLABORATEURS

Mme Annie Larouche et M. Bernard Leclerc.
Autres collaborateurs à confirmer

Présentateurs principaux de Transports
Canada



Avec la participation financière de :
Commission des partenaires du marché du travail
Québec

OBJECTIFS

- ▶ Résumer et vulgariser les exigences réglementaires qui touchent la formation et la certification du personnel maritime;
- ▶ Informer l'industrie maritime des changements en cours et à venir à la Convention STCW.

PRINCIPAUX THÈMES COUVERTS - À CONFIRMER

- ▶ Retour sur les questions et recommandations de l'atelier 2018;
- ▶ L'adoption du nouveau règlement sur le personnel maritime (RPM);
- ▶ Clarification des brevets de mécaniciens de marine;
- ▶ Mise à jour des exigences des nouvelles formations;
- ▶ Situation de la formation continue au Centre de formation aux mesures d'urgence de l'IMQ (CFMU);
- ▶ Clarification sur les brevets SVO et autres brevets pour navires à passagers;
- ▶ Autres questions des participants.

INFORMATION

Communiquez avec nous par courriel au maritime@csmoim.qc.ca ou par téléphone au 418-694-9059 poste 225.



Transports
Canada

Transport
Canada